

Image not found or type unknown



Avoir preter de l'argent a mon frere comment les recupere et ai j

Par **tonia**, le **14/09/2008** à **17:05**

j'ai touche a l'age de 18 ans un heritage de mon pere qui est decede quan j'avai 4 ans.rnde cet argent j'en ai prete a mon frere qui m'avai di qu'il me remboursere et j'avai confiance donc je n'ai pas fait de papiers dans la famille je croyai que c'etai pas la peine.rnje l'ai fai par virement donc j'ai la preuve de la transaction.rncomment pourrai je faire pour les recupere et les demarche car aujourd'hui j'ai une petite fille de 6 mois et lui touche plus de 2000 euros.rnmerci d'avance pour votre reponse